

Image not found or type unknown



Procédure- poste de médecin généraliste en france

Par fmedecinf, le 29/01/2013 à 19:59

Bonjour,

Disposant d'un diplôme de médecine généraliste étranger (hors union européenne), je souhaiterais connaître la procédure à entreprendre pour occuper un poste de médecin généraliste en France.

Il paraît que le diplôme étranger n'est pas 100% reconnu en France...
Faudrait-il reprendre des études de médecine en France?

merci d'avance pour vos conseils.